



**Nachlassverträge - Concordats - Concordati**

**BE**

**CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (ART. 301 LP)**

1. **Débitrice: Chiesa Oenothèque, successeur Daniel Mischler**, Rue Dr Schwab 6, 2610 St-Imier
2. **Remarques:** Les créanciers sont informés que l'assemblée des créanciers se tiendra le lundi 28 mars 2011 à 9 heures dans les locaux de la Fiduciaire Horlogère Suisse, rue Ernst-Schüler 5, 2502 Biel/Bienne.  
Les créanciers peuvent prendre connaissance des pièces relatives à la procédure pendant les vingt jours qui précèdent l'assemblée auprès de Gregory Mallet, Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 2A, 2000 Neuchâtel sur rendez-vous préalable au 032 731 01 01.

Gregory Mallet  
2000 Neuchâtel

00598545

